



FFSA  
FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE



## 5<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL VHC des ARDENNES 2022

COUPE de FRANCE des RALLYES – Coefficient 2

### 4 et 5 Juin 2022

**DEMANDE D'ENGAGEMENT à envoyer avant le Lundi 23 Mai 2022 minuit (cachet de la poste faisant foi)**

ASA des ARDENNES – 59, rue de la Roche – 08330 - VRIGNE aux BOIS

email: asadesardennes@orange.fr

tél. 0647553501 ou 0324521361

N° de course

Cases réservées à l'organisation

Date de réception	Date cachet de la poste	N° ordre d'arrivée			N° de course	
<b>A REMPLIR EN MAJUSCULES SVP</b>						
CONCURRENT (si différent du pilote)						
	PILOTE			COPILOTE		
NOM						
Prénom						
N° téléphone portable						
Adresse postale						
Adresse mail						
N° Permis de conduire						
<b>Joindre photocopie, SVP</b>						
Délivré le/à						
N° Licence						
NOM ASA						
CODE ASA						
Groupe Sanguin et Rhésus						
MARQUE DE LA VOITURE	TYPE	CYLINDREE	GROUPE	CLASSE	COULEUR dominante	
FICHE D'HOMOLOGATION FIA N°			PASSEPORT TECHNIQUE OBLIGATOIRE N°			

**Joindre photocopies permis de conduire, licences, 1ère page fiche d'homologation avec cet engagement, SVP**

**MONTANT DES DROITS D'ENGAGEMENT (avec publicité des organisateurs)**

380€ + 6€ pour challenge commissaires Ligue Grand Est, soit

**386 €**

1 licencié ASA des ARDENNES

**361 €**

2 licenciés ASA des ARDENNES

**336 €**

Ci-joint la somme de :

CHEQUE

ESPECES

FAIT A

Signature PILOTE

Signature COPILOTE

Le

1- Il est rappelé que la présentation de la 1ère page de la fiche d'homologation aux vérifications techniques est obligatoire, ainsi que le passeport technique.

2- Les conducteurs s'engagent à respecter la réglementation interdisant le dopage et à accepter les contrôles éventuels des médecins accrédités.

3- Nous soussignés, déclarons avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve, ainsi que des réglementations générales applicables. Nous certifions que tous les renseignements indiqués sur la présente fiche sont rigoureusement exacts et que le véhicule engagé répond entièrement aux prescriptions de l'annexe « J » du Code Sportif International de la F.I.A.

Nous certifions être titulaire d'une licence FFSA et ne pas être sous le coup d'une suspension de licence et/ou permis de conduire. Nous sommes également informés qu'un licencié ne peut en aucun cas s'engager à la même date dans deux épreuves organisées par deux ASA différentes.

**ATTESTATION DE PRET DE VEHICULE**

Je soussigné, M/Mme/Melle\* ou Sté/Team.....  
propriétaire du véhicule MARQUE .....Type.....

**AUTORISE** M/Mme/Melle\*

à participer en tant que concurrent au : **5<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL VHC des ARDENNES 2022**

Cette attestation est délivrée pour valoir ce que de droit.

DATE SIGNATURE

\*Rayer la mention inutile

Personne habilitée à représenter le concurrent:	
Chèque remise de prix à libeller au nom de:	

**\* Les équipages faisant partie d'un même team ou souhaitant se regrouper pour l'utilisation de mêmes infrastructures,** doivent impérativement le faire savoir en remplissant les éléments demandés ci-dessous :

Mon équipage: (Nom pilote et copilote) /

Souhaite être regroupé avec : (Nom pilote et copilote)

Arrivée prévue au Foirail ?

**RECONNAISSANCES, quand pensez vous venir ?**

Dimanche 29 mai de 8h30 à 12h	
Dimanche 29 mai de 13h30 à 17h30	
Vendredi 3 juin de 13h30 à 20h	
Samedi 4 juin de 6h30 à 13h	